

DELIBERATION N° 2016/221
Dénomination des voies sur le territoire communal de Dumbéa

Le conseil municipal de la Ville de Dumbéa, réuni en séance publique, le 8 juin 2016,
VU la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,
VU la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
VU le permis de lotir n°10/393/DBA accordé à la SCI Auteuil en date du 8 décembre 2010,
VU le permis de lotir n° 13/14/DBA accordé au Fonds Social de l'Habitat en date du 17 janvier 2013,
VU le permis de lotir n°13/17/DBA accordé à la SCI Entre Deux Mers en date du 27 janvier 2013,
VU le permis de lotir n°14/294/DBA accordé au Fonds Social de l'Habitat en date du 11 août 2014,
VU la note explicative de synthèse n° 2016/50 du 2 mai 2016,

La commission municipale intitulée « Aménagement du Territoire, Développement Economique, et Développement Durable », entendue en séance du 25 mai 2016,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

Pour le lotissement Centr'Auteuil :

D'approuver la dénomination des axes définis au permis de lotir n°10/393/DBA en date du 8 décembre 2010 comme suit :

Axe	Linéaire	Emprise	Nom
100	218 m	15 m	Rue Phoenix
200	274 m	7 m	Rue Edmond Cazeau

Pour le lotissement Terrasses de Koueta :

D'approuver la dénomination des axes définis au permis de lotir n°13/14/DBA en date du 17 janvier 2013, comme suit :

Axe	Linéaire	Emprise	Nom
3	562 m 85	13 m 50/11 m	Rue Marcel Nusbaum
5	303 m 85	10 m	Rue Henri Cortot
4	130 m	11 m	Rue André Trichard
6	44 m 45	11 m	Impasse Gustave Gazengel

Pour le lotissement Entre Deux Mers :

D'approuver la dénomination des axes définis au permis de lotir n°13/17/DBA en date du 27 janvier 2013 comme suit :

Axe	Linéaire	Emprise	Nom
2	495 m	16 m	Avenue Dick Ukeiwe
4	109 m	8 m 50	Rue Jacques Mainguet
5	171 m	10 m	Rue Andrée Collard
Lot 14			Rue André Courtot

Pour le lotissement Palmiers 3 :

D'approuver la dénomination des axes définis au permis de lotir n°14/294/DBA en date du 11 août 2014 comme suit :

Axe	Linéaire	Emprise	Nom
1	241 m	20 m	Avenue Paul Emile Victor
3.1/3.2	672,15 m	13,4 m	Avenue du Velodrome
D	142 m	13,80 m	Rue de la Pueche
F	150	13,80 m	Rue de la Collémie
2	288 m	15,50 m	Rue Narcisse Bernanos
C	103 m	11 m	Rue Marcel Guepy
B	103 m	11 m	Rue Roger Saminadin
4	232 m	13,40 m	Rue Christian Gastaldi
A	134 m	11,50 m	Rue Henri Delrieu

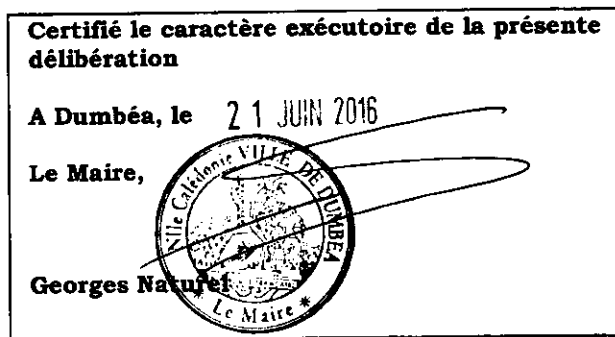
ARTICLE 2/

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre la présente délibération est de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 3/

Le Maire de la Ville de Dumbéa est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la Province Sud et publiée par voie d'affichage.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 8 JUIN 2016



POUR EXTRAIT CONFORME

DUMBEA, LE 8 JUIN 2016

Le Maire,



Georges Natouf
Le Maire *

DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	-	1
SAG	-	1
AFFICHAGE	-	1
SERVICE DES FINANCES	-	1
DAF	-	1
TRESORIER PROVINCE SUD	-	1
DST	-	1
OPT	-	1
SCI Centr'Auteuil	-	1
SECAL	-	1
FSH	-	1
SCI Entre Deux Mers	-	1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2016

L'an deux mille seize le 8 juin à 17h30, le conseil municipal, légalement convoqué en application de l'article L.121-10 du code des communes, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de **M. Georges NATUREL, Maire de Dumbéa.**

Date de convocation

Le 31 mai 2016

Étaient présents :

Daniel BLAISE	1 ^{er} adjoint
Ericka MICHEL	2 ^{ème} adjoint
Gérard PIOLET	3 ^{ème} adjoint
Anne-Claude ROUCH	4 ^{ème} adjoint
André GUERRY	5 ^{ème} adjoint
Sylvia TUIHANI	6 ^{ème} adjoint
José WENDT	7 ^{ème} adjoint
Gisèle NAPOLEON	8 ^{ème} adjoint
Edgar CHARDON	9 ^{ème} adjoint
Reine CHENOT	10 ^{ème} adjoint
Henriette FALELAVAKI	Conseiller municipal
Marie-Laure UKEIWE	Conseiller municipal
Amasio TAUTUU	Conseiller municipal
Suzanne CASTEL	Conseiller municipal
Tamara TSING TING	Conseiller municipal
Amanda BLANQUET	Conseiller municipal
Juliette OMO	Conseiller municipal
Alexander OESTERLIN	Conseiller municipal
Bernard MARANT	Conseiller municipal
Anna-Mirella DIAWARI	Conseiller municipal
Mehndy CHABRAND	Conseiller municipal
Virginie BARREAU	Conseiller municipal
Muriel Malfar	Conseiller municipal

Date d'affichage

Le 03 juin 2016

Nombre de conseillers : 35

Nombre de présents : 24

Nombre de votants : 33

Pour : 33

Contre : 00

Abstention(s) : 00

Ont donné procuration :

Christian MARTIN	Conseiller municipal
Daniel PONCHET	Conseiller municipal
Mireille LEU	Conseiller municipal
Pierre LAKAFIA	Conseiller municipal
Dominique ARNOULD	Conseiller municipal
Ernest WAHEO	Conseiller municipal
Vanessa MUNI	Conseiller municipal
Hélène IEKAWÉ	Conseiller municipal
Henri WAIKATA	Conseiller municipal

Étaient absents :

Marie-Louise TUIHAMOUGA	Conseiller municipal
Gil BRIAL	Conseiller municipal

Adoptée à l'unanimité